



Élections municipales les 31 mai et 07 juin 2026

La Commune de Bienville recherche des assesseurs bénévoles **pour participer aux opérations électorales dans le bureau de vote.**

Chaque bureau de vote est composé d'un président, d'un secrétaire et d'au moins deux assesseurs.

Cette fonction non rémunérée (Article R44 du Code Électoral) mobilisera les volontaires des élections, de l'ouverture à la clôture du scrutin, jusqu'au dépouillement complet (7h30 à 19h).

Pour ce scrutin, la ville recherche donc 3 assesseurs par tour.

Quel est le rôle des assesseurs ?

- **contrôler et faire signer la liste d'émargement**
- **apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin**
- **suppléer ou d'assister le président et procéder au contrôle d'identité des électeurs**
- **participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.**

Pour être désigné assesseur, il convient d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour se porter volontaire sur la journée du 31 mai, du 07 juin ou sur les deux journées, contactez la mairie par mail à l'adresse suivante : mairie@bienville60.fr, en précisant nom, prénom, date de naissance et adresse.